



Édition du lundi 17 novembre 2025

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal qu'on ne jette pas à la poubelle, de toute façon il n'y en a plus!

JETER SES REBUTS EN PRENANT UNE MARCHÉ : NOUVELLE RÉALITÉ AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS.

Voilà, chose annoncée, chose réalisée! Le 16 octobre dernier, nous avons dit adieu à nos poubelles et bacs de récupération de nos bureaux et de nos classes. Du moins, au campus Félix-Leclerc (d'ailleurs, pourquoi juste à F.-L.?). Vous éprouvez des difficultés à vous adapter à cette nouvelle réalité? C'est normal, nous vivons dans le luxe d'avoir des poubelles à portée de main depuis tant d'années...

Mais nous avons quelques solutions pour vous...

Pour le personnel au nez actif ou productif, nous recommandons de faire comme nos ancêtres le faisaient si bien (sans se plaindre, eux), c'est-à-dire utiliser une manche, une poche ou un soutien-gorge pour entreposer les mouchoirs souillés et les jeter lorsqu'inutilisables. N'est-ce pas écono-écologique en plus? Chose certaine, la manche est une cachette socialement plus acceptable qu'un entreposage de tissus humides et douteux sur une surface d'un bureau, ce qui pourrait nuire à vos relations départementales... On ne veut surtout pas aller en médiation pour une histoire de kleenex usés...

Pour la récupération, le recyclage et les autres produits jetables, nous pensions réalisable l'idée de mettre le tout dans un contenant non fourni par le cégep, tel un panier à 1 \$ de Dollarama, une boîte à chaussures ou un sac d'emptettes, et d'apporter son contenu à la fameuse station la plus près de nous, lorsque nécessaire (cette idée n'a pas été trouvée par la personne qui a inventé l'eau tiède; c'est juste une solution logique de première réflexion). Force est de constater qu'elle a déjà été réfléchi par notre bienveillante



Danik qui, à la demande de nos patrons, retire les bacs et les poubelles des bureaux de profs à Félix-Leclerc.

NOS ARTICLES

Spécial poubelles: réalités de cégep	1
Résumé de l'AG du 12 novembre 2025	3
Vœux de Noël	5
Nouvelles du monde syndical	6
Nouvelles locales	8
Pendant ce temps aux départements de...	9
Du côté du comité 2SLGBTQIA+	10
Opinion : Quel hommage, beau dommage.	11
Syndicalisme international	11
Bon coups des membres	12
Concours	13
Le Cégep de l'Outaouais international	14

direction et qu'elle ne pourra malheureusement pas se réaliser. En effet, nous avons eu vent que le personnel de l'entretien a eu le mandat de faire le tour de nos espaces bureaux (en notre absence) et de retirer toutes nos poubelles de fortune, qui seraient dorénavant illégales au campus Félix-Leclerc. Vous êtes surpris, surprises? Vous pensez lire une fausse nouvelle, n'est-ce pas? Eh non! Certaines personnes en ont fait l'expérience et confirment que ce n'est pas une rumeur, du moins pas pour la première semaine de mise en œuvre... Comme quoi, il ne faut pas désobéir au Cégep de l'Outaouais! Papa a parlé, il faut écouter! Les solutions que nous vous proposons alors seraient soit d'augmenter votre nombre de pas quotidiens en marchant jusqu'à la station la plus près chaque fois que vous devez déposer un truc récupérable, recyclable ou jetable, soit de les accumuler sur votre bureau ou dans un tiroir, en vous assurant que vos feuilles inutiles ou vos rebuts ne soient pas contenus dans un bac qui ressemble trop à un « truc » de recyclage ou à une poubelle déguisée en décoration, car ça, c'est interdit. Bienveillant, n'est-ce pas? Au Cégep de l'Outaouais, on pense à notre santé et à notre forme physique, comme dans une grande famille! Lève-toi et marche, Jimmy !

Mais bon, soyons bons joueurs et bonnes joueuses, qui sait, l'argent économisé permettra peut-être à des centaines de personnes de conserver leur emploi? Il faut aussi voir les choses du bon côté. Peut-être que la station des rebuts deviendra fréquentée comme la machine à café des grandes entreprises : un endroit de socialisation et de potinage inestimable!



VU EN SORTANT D'UNE CLASSE!

Le SEECO vous rappelle que les enseignantes et les enseignants n'ont pas à disposer des déchets de leurs élèves. Ce n'est pas dans notre description de tâche!

Résumé de l'assemblée générale du 12 novembre 2025

MOT DU PRÉSIDENT

Le président du Comité exécutif du SEECO revient sur **les propos tenus par l'ancienne présidence du conseil d'administration (CA) de la Fondation du Cégep de l'Outaouais**, M. Philip Gauthier. Tout a commencé lorsque ce dernier a diffusé une publication Facebook dans laquelle il attribuait entre autres les problèmes d'inflation principalement aux syndicats. Christian Bernier a réagi sur sa page Facebook personnelle en répliquant notamment que ces propos étaient indignes des fonctions de présidence d'une fondation de cégep. Le dossier s'est retrouvé dans un premier temps dans un article du journal Le Droit. L'ex-président du CA a ensuite pris la parole dans ce même journal par l'entremise d'une lettre ouverte. Dans la foulée des événements, M. Gauthier a remis sa démission. **Christian Bernier tient à préciser qu'il n'a jamais demandé à M. Gauthier de quitter ses fonctions.** Il a plutôt suggéré au CA de la Fondation de se pencher sur les opinions que le président a émises étant donné le poste qu'il occupe à la Fondation.

Le président du SEECO rappelle l'importance de la **manifestation du 29 novembre** prochain, qui vise à faire connaître notre mécontentement à l'égard des politiques de François Legault et de la CAQ en général. Du matériel est disponible, par exemple pour décorer nos portes de bureau. Il faut s'impliquer dans ce mouvement.

Il signale qu'**il n'y aurait plus de poubelles ni de bacs de récupération dans les classes et les bureaux du personnel enseignant.** Au campus Félix-Leclerc, c'est déjà une réalité. Le président considère qu'il s'agit d'une économie de bouts de chandelle. En vertu du droit de gérance de la direction, l'Exécutif n'a que peu de prise directe sur cette décision. Si des problèmes sont constatés, les enseignantes

et les enseignants sont invités à communiquer avec leur direction adjointe.

Le budget du Cégep a été présenté au conseil d'administration. **On a appris que le déficit anticipé l'an passé s'est transformé en surplus budgétaire.** « Serait-ce les poubelles à Félix-Leclerc qui ont fait la différence ? », ironise le président du Seeco. Selon lui, il serait important de comprendre comment ce déficit annoncé s'est miraculeusement transformé en surplus budgétaire. L'exécutif suivra le dossier de près.

ENTENDU EN AG

La convention collective ne prévoit pas une poubelle par prof.

— Un président plein de regrets !

Optimisation des espaces : les programmes doivent se rapprocher des devis ministériels qui précisent l'espace prévu pour chacun d'eux. La direction a annoncé un affichage à l'interne pour l'embauche d'une personne qui verra aux possibilités d'optimisation. La direction jongle avec l'idée d'utiliser le campus Louis-Reboul pour la formation régulière, ainsi que d'autres scénarios d'optimisation des espaces. Cela risque assurément de modifier certaines pratiques.

Christian Bernier termine en rappelant **la date et le lieu du party de Noël** du SEECO. Ce sera le **jeudi 11 décembre prochain à la Cabane en bois rond.** On revient à une formule souper avec soirée dansante. Une contribution de vingt dollars est demandée et comprend votre première consommation, le souper du BBQ Shop et des prix de participation.

ÉLECTIONS

La direction demande la participation de cinq membres de la communauté enseignante pour former un groupe de discussion en vue des consultations à venir sur la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Cinq personnes ont signalé leur intérêt pour cinq postes disponibles:

- **Annie Gironne** (Hygiène dentaire) et **Jean-René Hickey** (Géomatique) représenteront la formation technique.
- **Valérie Bouchard** et **Anne-Valérie Boustany** (Français) représenteront la formation générale.
- **Geneviève Rioux** (Histoire) siègera comme représentante du secteur préuniversitaire.

Deux postes restaient également à combler pour le comité PAAR : **Dominique Germain** (TGIL) a accepté de siéger sur le poste prévu pour la formation technique.

Merci de votre précieuse implication !

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Simon Lespérance présente les prévisions budgétaires. Il signale d'emblée que le projet de loi trois (3) ne changera pas grand-chose quant à la transparence des finances du SEECO, car beaucoup de pratiques qui seraient imposées par le projet de loi sont déjà mises en application par notre syndicat. Toutefois, si l'ensemble du projet de loi est adopté, il obligerait le syndicat à se soumettre à une mission d'audit, ce qui représenterait des sommes importantes. Le budget a été adopté tel que proposé.

DONS POUR ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET AUTRES

Cinq (5) activités pédagogiques se partageront la somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$), somme prévue dans notre politique de gestion financière pour le financement de projets pédagogiques à caractère altruiste ou coopératif. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comme chaque année, un don de mille dollars (1 000 \$) sera aussi octroyé au Fonds populaire de solidarité de l'Outaouais (FPSO). Dix reçus d'impôt de cent dollars (100 \$) ont été tirés au hasard parmi les personnes présentes à l'assemblée générale. Félicitations aux gagnantes et aux gagnants.

MANIFESTATION DU 29 NOVEMBRE 2025 À MONTRÉAL

[Une présentation PowerPoint](#) est montrée aux

membres, expliquant l'importance d'une grande mobilisation pour cette manifestation qui vise à exprimer notre mécontentement à l'égard de la mauvaise gestion de la CAQ dans plusieurs dossiers (éducation, santé, conditions de travail, crise du logement, SAAQCLIC, Northvolt, etc.). Cette manifestation constitue un jalon supplémentaire dans les actions prévues au plan d'action adopté en assemblée générale après l'annonce des coupures, au printemps dernier. Cet effort de mobilisation pourrait mener à une grève sociale au printemps prochain. Pensez à inviter famille, enfants et amies et amis.

Deux codes QR permettent, dans un premier temps, de s'inscrire à la manifestation et, dans un deuxième temps, de signer une déclaration de principe sur les coupures gouvernementales (voir les liens dans nouvelles du monde syndical, plus loin dans ce journal). Le SEECO met aussi à la disposition de ses membres du matériel de mobilisation (affiches, macarons, tuques, chandails, etc.).

Deux codes QR permettent, dans un premier temps, de s'inscrire à la manifestation et, dans un deuxième temps, de signer une déclaration de principe sur les coupures gouvernementales (voir les liens dans nouvelles du monde syndical, plus loin dans ce journal). Le SEECO met aussi à la disposition de ses membres du matériel de mobilisation (affiches, macarons, tuques, chandails, etc.).

PROCÉDURE EN CAS DE PLAGIAT OU DE MANQUEMENT À L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Christian Bernier a présenté le projet de procédure qui remplacera l'actuelle politique. Cette dernière a été adoptée avec un seul petit amendement.

PAROLE AUX REPRÉSENTANTES ET AUX REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DES COMITÉS

Comité SSAS:

Un projet pilote est en cours pour l'utilisation d'ordinateurs portables. Aussitôt qu'un élève quitte la classe pour retourner le portable au SSAS, le clavier se bloque et l'accès à Internet n'est plus possible. On mentionne que les enseignantes et les enseignants soucieux d'en connaître

ENTENDU EN AG

« Pour les personnes retraitées qui aiment mieux se nourrir de culture, il est aussi possible de recevoir une carte-cadeau de la librairie du Soleil. »

— *Un vp Finance littéraire*

davantage sur le projet pilote, ou qui ont tout autre questionnement à l'égard des services du SSAS, peuvent en tout temps contacter Roxanne Provost, gestionnaire de ce service.

Conseil d'administration du Cégep (CA) :

Valérie Levasseur, enseignante au CA, informe l'Assemblée des activités du CA. Au sujet des surplus budgétaires annoncés, elle souligne qu'un déficit était initialement prévu et, miraculeusement, ça s'est transformé en surplus, pour toute sorte de raison, donc la date d'abandon, qui au niveau financier a été bénéfique pour le Cégep. Elle assure

que le CA ne prend pas le sujet à la légère.

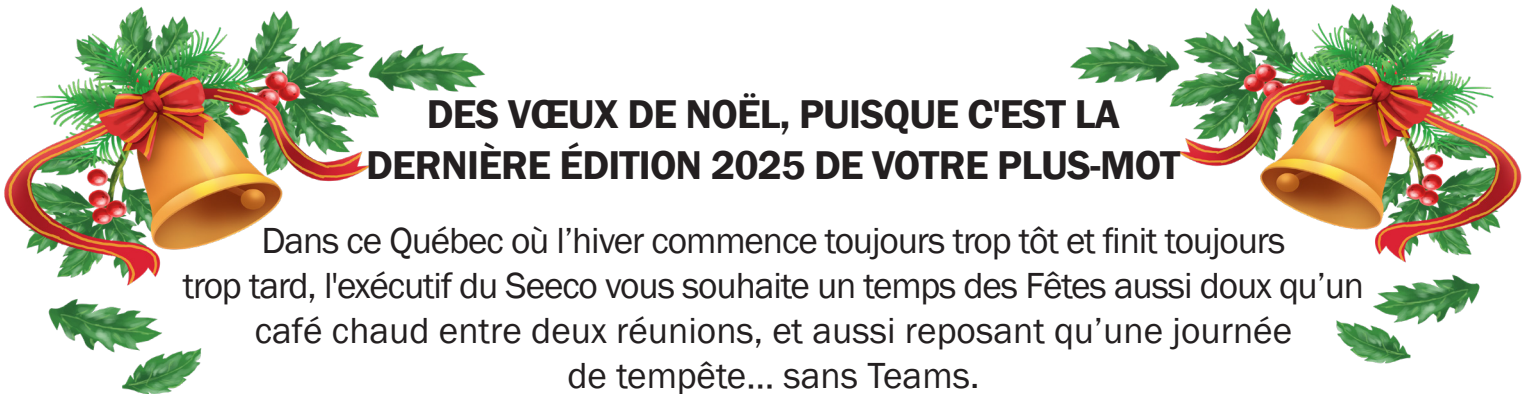
Fondation du Cégep :

Selon Fannie Dagenais, représentante des profs au CA de la Fondation, les membres du CA ont eu peu de temps pour prendre connaissance du dossier concernant les propos tenus dans le journal *Le Droit* par le président démissionnaire du CA de la Fondation. La rencontre extraordinaire s'est tenue très rapidement. Finalement, Fannie Dagenais estime que le CA aurait avantage à revoir ses façons de faire dans ces cas particuliers.

ENTENDU EN AG

« *C'est probablement à cause des syndicats et de l'inflation.* »

- Un v-p aux finances qui reprend avec sarcasme l'argument du gouvernement pour expliquer pourquoi le billet de notre gros party de Noël coûtera cette année 20\$.



DES VŒUX DE NOËL, PUISQUE C'EST LA DERNIÈRE ÉDITION 2025 DE VOTRE PLUS-MOT

Dans ce Québec où l'hiver commence toujours trop tôt et finit toujours trop tard, l'exécutif du Seeco vous souhaite un temps des Fêtes aussi doux qu'un café chaud entre deux réunions, et aussi reposant qu'une journée de tempête... sans Teams.

Que cette période vous offre la chance de décrocher, de retrouver un peu de chaleur malgré le froid mordant et de revenir en janvier avec plus d'énergie que les batteries de nos portables en fin de session !

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À CHACUNE ET CHACUN



NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

FAIRE-FRONT - MANIFESTATIONS

Pourquoi la CSN lance la campagne Faire front ?

Le gouvernement caquiste est en pleine débâcle et il a pris la décision de terminer son règne en se campant dans un programme résolument à droite, contre l'intérêt des travailleuses et des travailleurs et contre l'intérêt de la grande majorité de la population.

Les citoyennes et les citoyens ont perdu confiance en François Legault et ses troupes en raison de la crise du logement, de l'effritement des services publics, de l'urgence climatique et des scandales coûteux, comme ceux de SAAQclic, de Northvolt ou du troisième lien.

Or, le gouvernement ne cherche plus de solutions à ces problèmes : il pointe des coupables. Ses boucs émissaires préférés, ce sont les citoyennes et les citoyens issus de l'immigration et **les syndicats**. Ce gouvernement revancharde n'a pas digéré que des milliers de travailleuses et de travailleurs remportent des victoires syndicales majeures dans les dernières années. Après le projet de loi 89 qui réduit le droit de grève, **il s'en prend maintenant au droit démocratique de s'unir, pour faire taire toute opposition et pour faciliter la mise en place de son plan d'austérité et d'affaiblissement des services publics** afin de mieux les livrer aux intérêts privés.

Faire front pour les travailleuses et travailleurs

S'attaquer aux organisations syndicales, c'est d'abord et avant tout s'attaquer aux travailleuses et aux travailleurs. C'est s'attaquer aux préposées et aux préposés aux bénéficiaires, aux éducatrices et éducateurs en CPE, **aux enseignantes et aux enseignants**, au personnel en épicerie, aux travailleurs et travailleuses de la forêt, etc.

C'est aussi s'attaquer aux contre-pouvoirs, puisque les organisations syndicales servent aussi de rempart afin de s'opposer aux positions politiques contraires au bien de toutes et de tous. La CSN a toujours soutenu les organisations communautaires et les groupes sociaux progressistes. Nous affaiblir, c'est affaiblir l'ensemble de la société.

Faire front pour le Québec

Nous allons faire front pour un Québec qui fait un meilleur partage de la richesse pour aider tout le monde à joindre les deux bouts plutôt que de casser les syndicats. Nous devons faire front pour un Québec qui s'occupe de son monde et **qui mise sur nos services publics** en cessant de nourrir la bête de la privatisation.

Nous allons faire front **pour la planète** et pour que nos gouvernements cessent de remettre les actions à mener face à la crise climatique. Nous allons faire front pour un Québec qui se relève les manches et développe de **grands projets de transport collectif**.

Faire front le 29 novembre 2025

Un grand rassemblement public est prévu le 29 novembre à Montréal à 13h30 à la place du Canada, à la veille de l'entrée en vigueur de la Loi 14 qui vient brimer le droit de grève. C'est un rendez-vous incontournable auquel toutes les forces vives de notre société sont conviées pour manifester haut et fort notre ras-le-bol devant l'attitude méprisante du gouvernement actuel.

Du transport s'organise dans les régions pour cette manifestation. Gens de l'Outaouais, vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour réserver votre place en cliquant sur ce lien : [FAIRE FRONT pour le Québec ! Inscription au grand rassemblement](#)

Pour plus d'information sur le sujet : [Faire front - CSN – Confédération des syndicats nationaux](#)

Votre Exécutif vous tiendra au courant des détails par courriel.



NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL (suite)

PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES EN ASSURANCES COLLECTIVES

En matière d'assurances collectives, plusieurs membres se demandent pourquoi le Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) ne procède pas à un appel d'offres lorsque les augmentations d'assurances sont élevées. Ce n'est pas si simple que ça...

Pourquoi faire une mise au marché?

Avant de présenter les réflexions du CFARR, il est opportun de rappeler les raisons qui militent en faveur d'une mise au marché. Ces raisons peuvent être regroupées sous quatre volets:

1. Meilleure tarification

Vu les 10 000 personnes adhérentes, ainsi que les conjointes, les conjoints et les enfants, l'expérience de notre groupe est pleinement significative. D'ailleurs, la tarification de l'ensemble de nos protections est presque entièrement basée sur l'historique des réclamations.

Un changement d'assureur ne modifiera pas le comportement ni le profil de réclamations de nos membres. Les mêmes maladies seront présentes et les mêmes médicaments seront prescrits et utilisés. Personne n'arrêtera de devenir invalide ou de mourir en raison d'une telle décision. Notre profil de réclamations s'avère donc propre à notre groupe et indépendant de l'assureur en place. À moins que la gestion administrative de la nouvelle compagnie d'assurance soit plus permissive (ce qui amènera une hausse des primes) ou plus restrictive (ce qui créera une insatisfaction auprès de nos membres), changer d'assureur aura, à long terme, un effet absolument neutre sur les bases de tarification de notre groupe.

2. Meilleurs frais

Les frais facturés par l'assureur en place représentent actuellement entre 4 % et 8 % des primes selon la garantie (en excluant la taxe sur le capital du gou-

vernement du Québec, qui demeure identique, peu importe la compagnie d'assurance). Même avec une économie cible importante de 20 %, la réduction des primes se situerait seulement entre 1 % et 1,5 %, et nous risquerions d'obtenir un service moindre, conséquence d'une structure de frais plus sévère.

3. Meilleur service général

Beneva est actuellement le chef de file du segment de marché dont nous faisons partie. Il connaît très bien les enjeux des groupes des secteurs public et parapublic, et offre une prestation générale de services adéquate. Nous croyons improbable de trouver un assureur dont la qualité de cette dernière s'avèrera significativement supérieure à la sienne.

4. Gouvernance

Toute organisation, quelle qu'elle soit, doit rendre des comptes à ses membres. Procéder à une analyse de ce que les autres assureurs offrent fait partie des responsabilités de la FNEEQ à leur égard. Cependant, afin de ne pas « se brûler », la fréquence de cette analyse doit respecter les normes du marché. Pour un groupe de notre importance, il faut effectuer une telle évaluation à une fréquence minimale d'une fois tous les 12 à 15 ans.

Une fois ces éléments de théorie énoncés, voyons les possibilités qui s'offrent à nous :

1. Marché québécois

À la suite de la fusion SSQ-La Capitale, le marché de l'assurance collective s'est grandement rétréci. Beneva, la société issue de ce regroupement, occupe désormais une position nettement dominante dans le marché québécois des assurances collectives pour les secteurs public et parapublic.

En effet, outre Beneva, les autres acteurs du marché sont Desjardins, Croix bleue du Québec, IA Groupe financier et, dans une moindre mesure, UV Assurance et Humania Assurance.

UV Assurance et Humania Assurance n'ont pas la

solidité financière pour assurer un groupe d'importance tel que la FNEEQ. Leur réassureur respectif risque d'être quelque peu frileux à les soutenir, notamment pour la garantie d'assurance invalidité de longue durée.

Selon certains faits nous ayant été rapportés concernant d'autres groupes assurés auprès d'eux, IA Groupe financier ne semble pas partager les valeurs syndicales que nous recherchons, ce qui mettrait à risque la relation d'affaires à long terme.

Croix bleue du Québec s'avère de moins en moins présente dans le segment de marché qui est le nôtre. Conséquemment, nous doutons de son intérêt à soumissionner.

Le seul assureur restant est donc Desjardins. Il est vrai que, lors du précédent appel d'offres en 2017, il avait déposé une soumission agressive tant sur le plan de la tarification que sur celui des frais. Cependant, sa présentation de finaliste avait déçu tant les personnes représentantes de la FNEEQ que celles de l'AREF, qui avaient conclu que ses valeurs ne cadraient pas avec celles de nos deux groupes. Évidemment, avec les années qui ont passé, il est possible que les choses aient évolué.

En conclusion, si le marché québécois uniquement est considéré, seuls Desjardins et Beneva sont des assureurs potentiels.

2. Marché hors Québec

Nous ouvrir sur le marché hors Québec permettrait certainement d'élargir la gamme d'assureurs po-

tentiels. Cependant, il nous apparaît nécessaire de valider la qualité des services rendus en général, et plus spécifiquement ceux en français (Great West Life-Canada Vie, Manuvie et Sun Life). Enfin, il n'est pas évident que nous puissions trouver parmi ces derniers des partenaires qui partagent nos valeurs, la très grande majorité d'entre eux étant des compagnies à capital-actions, et non des mutuelles.

Le changement d'assureur du personnel de la fonction publique fédérale de Sun Life vers Canada Vie opéré en 2023 et largement médiatisé en raison des nombreuses difficultés rencontrées par la nouvelle compagnie d'assurance dans la prestation de services (impartition de plusieurs de ceux-ci en Inde) doit nous inciter à la prudence.

3. Appel d'offres ouvert versus fermé

Une dernière possibilité existe, celle de procéder à une mise au marché fermée. Contrairement à une mise au marché ouverte, où plusieurs compagnies d'assurance sont invitées à soumissionner, une mise au marché fermée consiste à n'inviter qu'un seul assureur, celui qui est en place. Dans cette perspective, Beneva s'engagerait à nous déposer une « mise à niveau » de ses conditions financières prenant en considération l'évolution du marché depuis le dernier appel d'offres public, réalisé en 2017, afin d'éviter ce processus. La FNEEQ se trouverait libre de l'accepter ou non. En cas de refus, la mise au marché ouverte s'avérerait toujours possible. En cas d'acceptation, il y aurait alors un engagement moral de la FNEEQ à ne pas procéder à un autre appel d'offres à l'intérieur d'un délai à convenir.

NOUVELLES LOCALES

IL FAUT FAIRE MONTER LA PRESSION : DÉNONÇONS LES COUPES BUDGÉTAIRES AU CÉGEP !

Le mercredi 29 octobre dernier, un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants se sont réunis dans la cafétéria pleine à craquer du campus Gabrielle-Roy pour dénoncer les effets des compressions budgétaires, qui touchent plusieurs aspects de la vie collégiale. La communauté enseignante demande au gouvernement du Québec de réinvestir dans les cégeps, comme il l'a fait plus tôt cet été pour les centres de services scolaires.

Dans le réseau collégial, a rappelé Christian Bernier, président du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais, les coupes totalisent 151 millions de dollars à l'échelle du Québec et elles demeurent en place. Cette situation entraînera chez nous un déficit anticipé dépassant les 2,5 millions de dollars.

La conférence de presse a été couverte par plusieurs médias de la région.



Photo: Journal Le Droit

PENDANT CE TEMPS AU DÉPARTEMENT DE TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Le département de Techniques d'éducation à l'enfance (TÉE) du Cégep de l'Outaouais est fier d'annoncer le lancement officiel d'un tout nouveau parcours intégré DEC-BAC en TÉE vers le BAC en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Ce lancement a eu lieu le mardi 7 octobre, marquant le début d'un projet porteur d'avenir.

Ce cheminement intégré, développé en partenariat avec l'UQO, vise à valoriser le rôle essentiel des personnes éducatrices tout en leur offrant un parcours scolaire de six ans au lieu de sept, et ce, dans une progression logique et motivante menant à une carrière en enseignement primaire.

Les centres de services scolaires font face à une pénurie croissante de personnes enseignantes. Cette initiative du parcours DEC-BAC vise donc à élargir le bassin de futures personnes professionnelles formées, compétentes et passionnées.

Ce nouveau DEC-BAC intégré propose une solution porteuse et cohérente qui vise notamment à :

- soutenir les personnes étudiantes dans leur cheminement;
- favoriser la persévérance scolaire et l'engagement professionnel;
- contribuer activement à enrayer la pénurie de main-d'œuvre dans les milieux éducatifs.

Ce projet est né d'un constat, mais surtout d'un désir commun : offrir aux jeunes une voie claire, stimulante et adaptée pour qu'elles et ils puissent poursuivre leur passion pour l'éducation, dans les services éducatifs jusqu'aux salles de classe.

Ce cheminement scolaire innovant, premier en Outaouais, permettra aux personnes étudiantes :

- de faire reconnaître dans le programme universitaire plusieurs cours du DEC en Techniques d'éducation à l'enfance, dont l'équivalence peut correspondre jusqu'à 20 crédits;
- de bénéficier d'un accompagnement pédagogique favorisant une transition harmonieuse vers l'université en commençant à y suivre des cours dès la troisième année du DEC;

- de rejoindre le marché du travail plus rapidement, avec une double expertise en petite enfance et en milieu scolaire.

Concrètement, le DEC-BAC propose une troisième année de DEC agissant comme une voie structurée pour faciliter la transition vers le baccalauréat. Environ 80 % de la troisième année se déroule au Cégep, tandis que les 20% restants se font à l'université, favorisant ainsi une entrée progressive.



Ce modèle hybride permet aux personnes étudiantes de bénéficier d'un accompagnement soutenu dans un environnement familial, tout en acquérant les compétences nécessaires pour assurer une entrée universitaire harmonieuse.

Il ne s'agit pas simplement de créer un lien entre deux diplômes, mais bien de tracer un chemin porteur de sens pour celles et ceux qui souhaitent consacrer leur vie au développement des enfants.

Le Département tient à remercier chaleureusement **Emmanuela Remy** et **Geneviève Renaud**, enseignantes en Techniques d'éducation à l'enfance, et Catherine Doucet, conseillère pédagogique, dont le travail rigoureux et la détermination ont rendu possible la mise en œuvre de ce programme novateur, qui sera offert dès l'automne 2026.

DU CÔTÉ DU COMITÉ 2SLGBTQIA+

Traditionnelle ou crémeuse? Faites votre choix!

Le ministre Roberge a tranché, ou presque : fini les mots-valises qui portent à confusion au gouvernement du Québec. À la CAQ, on aime les choses claires et nettes, et surtout binaires. C'est l'un ou c'est l'autre. Oui, entre la traditionnelle ou la crémeuse, il faut faire un choix, car la tradicrémeuse a un goût de confusion pour certains de nos élus québécois, paraît-il.

En effet, Radio-Canada rapportait le 24 septembre dernier que les mots confondants (mais sécurisants pour certaines personnes, disons-le), tels "iel, toustes, ceux et mix", feraient partie d'un décret visant à baliser l'utilisation des mots inclusifs de la langue française dans les communications de la fonction publique québécoise. Non seulement ces mots « dérangeants » seront bannis, mais aussi certains doublets abrégés feront l'objet de restrictions ca-

« COMMENT SAVOIR, À SA LECTURE, SI ON PARLE D'UN DÉTENTEUR DE PÉNIS CERTIFIÉ OU D'UNE PERSONNE ÉQUIPÉE D'UNE VULVE RÉGLEMENTAIRE ? »

queciennes.

Et pourquoi? Pour assurer la cohérence des communications au sein du gouvernement, selon le ministre Roberge. Oui, il faut l'admettre : iel est une abomination

grammaticale. Comment savoir, à sa lecture, si on parle d'un détenteur de pénis certifié ou d'une personne équipée d'une vulve réglementaire ?

Il y a cependant un aspect positif à cette nouvelle, c'est qu'après ce bannissement, les choses redeviendront cohérentes au gouvernement. Enfin ! Le croyez-vous?

Reste maintenant à savoir si les personnes enseignantes qui utilisent dans leurs communications certains mots visés par ce bannissement devront, elles aussi, suivre le pas de la fonction publique. Est-ce que le « continuons » de la CAQ signifie continuons d'évoluer, continuons de reculer, ou continuons d'avancer à reculons?

À suivre... mais probablement dans la direction inverse !

Dominique Germain, du comité 2SLGBTQIA+, SEECO

Retour sur la une du journal



OPINION : QUEL HOMMAGE, BEAU DOMMAGE.

Les départs de membres du personnel de toutes provenances se multiplient depuis quelques années au rythme du manque à gagner salarial entre le Québec et l'Ontario et des compressions qui s'accumulent. C'est un problème réel qui pose des défis complexes et d'envergure si on veut favoriser la rétention du personnel. L'annonce du départ de Maxime Courchesne, membre de la direction, a par ailleurs mis en évidence une autre facette du problème, soit celui de la reconnaissance institutionnelle.

Je ne veux rien enlever à l'hommage fait à Maxime. C'est un bon gars et j'imagine qu'il a réellement fait un bon travail (je suis mal placé pour en juger convenablement). Il mérite certainement tous les bons mots que la direction a mis dans les deux pages d'hommage qu'elle s'est donné la peine de lui adresser. Or, sans dire que c'est trop, je dirais que c'est beaucoup, dans un courriel institutionnel destiné à toutes et tous, un hommage de deux pages, un appel d'anecdotes le concernant... tout ça pour une carrière de 7 ans au Cégep.

Chaque session, des profs, des membres du personnel de soutien ou du personnel professionnel de 20 ans, 30 ans ou 35 ans de bons et loyaux services prennent leur retraite ou partent pour relever d'autres défis professionnels. Quand et comment en entend-on parler? Au mieux, ce sera lors d'une soirée de reconnaissance du personnel à laquelle ne participent que quelques personnes proches des personnes fêtées, et les hommages seront écrits et entendus par les

collègues présents. Pas de courriel-hommage institutionnel, pas de tambours ni de trompettes pour ces employées et ces employés qui ne sont pas de la direction.

Je suis conscient que ces considérations peuvent paraître comme étant simplistes et dégoulinantes de jalousie. Ce sur quoi j'essaie pourtant de pointer le doigt, c'est l'écart de traitement entre la direction et le reste du personnel. Cette différenciation de la reconnaissance de l'apport de la force de travail me semble symptomatique de la piètre reconnaissance que l'on a de l'enseignement. Théoriquement, on s'entend pour dire que l'enseignement est une des pierres d'assise de la société. Dans les faits, qu'y a-t-il de si extraordinaire à proférer son savoir derrière des portes closes devant des classes bondées? On tient pour acquis que c'est comme ça. Ce n'est pas réellement un défi... Alors que réussir à boucler un budget insuffisant, procéder à une énième restructuration, ça, il faut que tout le monde sache à quel point c'est un exploit.

Bref, lorsqu'il est question de membres de la direction, il semble y avoir une tendance au pétage ostentatoire de bretelles qui fait ressortir à la fois la valorisation de la gestion dans les faits et une dévalorisation du travail qui, dans bien des cas, est pourtant au cœur de la mission d'enseignement supérieur du Cégep. C'est indécent. Je ne demande pas de cesser de reconnaître l'apport de la direction ; je m'attends à plus d'équilibre.

Christian Bernier

SYNDICALISME INTERNATIONAL:

QUAND LA LOGIQUE DU MARCHÉ REMPLACE LE DIALOGUE SOCIAL : UNE LEÇON ARGENTINE POUR LE QUÉBEC !

Un an après l'élection du président libertarien Javier Milei, l'Argentine vit une crise sociale d'une ampleur dramatique. En imposant une thérapie de choc économique d'inspiration anarcho-capitaliste, Milei a démantelé le Plet social, brisé la confiance envers les institutions publiques et plongé une majorité de travailleuses et de travailleurs dans la précarité. Son gouvernement, obsédé par l'élimination du déficit budgétaire, a réduit les dépenses publiques de 4 % du PIB.

Les coupes ont frappé les retraites, les programmes sociaux, la santé, l'éducation et les travaux publics, les piliers mêmes du tissu communautaire argentin.

En un an, les pensions ont perdu 22 % de leur valeur réelle, le chômage a grimpé à 7,6 % et plus de la moitié de la population vit maintenant sous le seuil de pauvreté. Pendant ce temps, les allègements fiscaux accordés aux plus riches ont creusé des inégalités abyssales : les 10% les plus aisés captent un tiers du revenu national, alors que les 10 % les plus pauvres doivent survivre avec à peine 1,8 %.¹

Sous prétexte d'efficacité, Milei cherche à remodeler la société selon les intérêts du marché. Ses réformes du travail allongent les périodes d'essai, réduisent les indemnités de licenciement et encouragent le recours

à des « collaborateurs indépendants » dépourvus de protection. Ces mesures affaiblissent les syndicats, sapent la négociation collective et remettent en question des droits conquis par les travailleuses et les travailleurs à la suite d'importantes luttes syndicales.

Le gouvernement a aussi criminalisé la contestation. Les nouvelles lois prévoient des peines de prison pour les personnes qui organisent des manifestations et il autorise la police à couper les aides sociales aux manifestants. Une véritable guerre psychologique s'est engagée contre le mouvement syndical, amplifiée par les campagnes de diffamation sur les réseaux sociaux.

Parmi les secteurs visés se trouve l'éducation. En mai 2025, le décret 340/25 a fait de l'éducation un service essentiel, afin d'en restreindre le droit de grève. Or, la justice argentine avait déjà déclaré une mesure similaire inconstitutionnelle. Les syndicats enseignants, appuyés par l'Internationale de l'Éducation, dénoncent une attaque directe contre la liberté syndicale et le droit fondamental à la négociation.²

Le gouvernement Milei veut également mettre fin à la négociation nationale sur le salaire minimum des enseignantes et des enseignants, abolissant un mécanisme tripartite garantissant des conditions de travail équitables d'un bout à l'autre du pays. Les organisations syndicales y voient une tentative d'atomiser le mouvement syndical et de mettre les provinces en concurrence les unes avec les autres, au détriment du personnel de l'éducation.

Face à cette offensive, la riposte syndicale s'est inten-

siée. En mai 2025, une grève générale historique a paralysé les transports, les banques, les ports et les services publics. Des centaines de milliers de travailleurs ont manifesté pour défendre la négociation collective, les retraites et les salaires.

Nous pourrions conclure que ces luttes trouvent un écho bien au-delà des frontières argentine. Au Québec, le gouvernement de François Legault emprunte une voie inquiétante avec son projet de loi 3, qui vise à restreindre le pouvoir d'action et d'organisation des syndicats. Comme en Argentine, le discours officiel invoque la modernisation et l'efficacité; mais ces formules ambiguës et simplistes peuvent facilement cacher la même logique; concentrer le pouvoir entre les mains de l'État, réduire la portée des négociations collectives et marginaliser les voix des travailleuses et des travailleurs.

La dérive autoritaire de Milei rappelle aux Québécois qu'aucun droit syndical n'est acquis pour toujours. Le démantèlement du dialogue social en Argentine montre ce qui arrive lorsque la logique du marché supplante celle du bien commun. Les syndicats, qu'ils soient à Buenos Aires ou à Montréal, portent une mission commune, soit celle de défendre la démocratie dans les milieux de travail et de protéger la dignité de celles et ceux qui font vivre nos sociétés. Nos combats sont des remparts contre le cynisme et la division.

Pierre-Luc Vallée, enseignant
Sciences politiques



**BON COUP
DES MEMBRES**



Félicitations à Nathalie Bélisle (Géographie) et David Gomez (Techniques administratives) pour leur candidature à la mairie de la municipalité de Cantley. Les enseignantes et les enseignants du Cégep de l'Outaouais sont tellement fières et fiers des collègues qui, en plus d'enseigner, décident de s'impliquer activement dans leur communauté. Félicitation toute spéciale à Nathalie qu'on devra maintenant appeler madame la mairesse.

FÉLICITATIONS AUX NOUVELLES PERSONNES ENSEIGNANTES QUI OBTIENNENT LEUR PERMANENCE !

Mylène Beauchemin (Français), **Esmeralda Beltran Reyes** (Espagnol), **Florence Bouchard-Jean** (Biologie), **Mélynda Cantin** (Psychologie), **Charles-Étienne Chaplain-Corriveau** (Français), **Simon Fortier-Garceau** (Mathématiques),

Karima Guemiza (Chimie), **Jonathan Lorange-Millette** (Sciences politiques), **Judith Ouellet St-Denis** (Techniques d'éducation à l'enfance), **Mustapha Smail** (Économie), **Imene Yacoub** (Techniques administratives)

RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours (édition du 29 septembre), nous voulions connaître les demandes les plus insolites de vos étudiantes et de vos étudiants. Voici quelques réponses obtenues:

- Ça me fait toujours sursauter quand un élève demande de manquer mon cours (ou demande une reprise d'examen parce qu'il a manqué un cours) pour aller étudier pour un autre cours.
- Si sa meilleure amie peut assister à mon cours, car elle n'a rien à faire entre ses cours
- Lors du premier cours de la session, alors que je parle à l'étudiante pour la toute première fois, celle-ci me demande si je voudrais bien lire le roman qu'elle est en train d'écrire afin que je lui transmette mes commentaires par la suite... Enchantée de faire ta connaissance!
- Est-ce que ce qu'on va voir après la pause, c'est important?
- Pas si insolite, mais la candeur m'a marquée. En plein milieu d'une phrase, pendant que j'enseigne, on lève la main et on me demande : « Madame, est-ce que je peux aller moucher mon nez? » J'ai accepté.
- Est-ce possible d'avoir mes notes de cours pour l'évaluation pratique en laboratoire?

Astghik Aprahamian et **Benoît Béland** (Français) gagnent chacune et chacun une carte cadeau de vingt-cinq (25 \$) dollars de la librairie du Soleil.

NOUVEAU CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO

Pour notre prochain concours, afin de pallier la disparition fortuite des horloges des classes (un outil si pratique pour ne pas avoir à répondre à la question : « Il reste combien de temps à l'examen ? »), nous aimerions connaître vos propositions divertissantes à cette problématique ou encore indiquez quels types d'horloges devraient être installés dans les classes (vous pouvez la dessiner également). Écrivez-nous ! Votre participation pourrait vous faire gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ de la boutique L'As des jeux. Pour participer, envoyez-nous votre réponse avant le lundi 1er décembre 2025 à 15 h en cliquant [ici](#).

LE CÉGEP DE L'OUTAOUAIS INTERNATIONAL

Le Cégep de l'Outaouais réalise chaque année plusieurs projets à l'international, au grand bonheur des étudiantes et des étudiants qui y participent.

Dans ce numéro, nous vous présentons [l'extrait (ndlr)] d'un texte qui porte sur un projet d'Arts, lettres et communication. Pour consulter le texte complet, cliquez [ici](#).

Durant la session d'automne 2004, quelques personnes étudiantes du programme Arts et lettres ont demandé ceci à leurs enseignantes : « Est-ce qu'il y aurait parmi vous des profs qui voudraient nous aider à organiser un voyage de fin d'année? »

Véronique Bédard et Fannie Dagenais se sont portées volontaires pour coordonner le groupe. Les 24 jeunes qui formaient la première édition de ce projet et les deux enseignantes ont travaillé de concert pour organiser tout le travail.

La première cohorte a passé deux semaines à Paris en juin 2005. L'expérience a été tellement enrichissante pour le parcours scolaire que nous avons récidivé l'année d'ensuite, et presque toutes les suivantes. Au fil du temps, d'autres profs ont embarqué dans l'aventure : Geneviève-Ann Whissel, Sara-Lise Rochon et Frédéric Morin, entre autres.

Lors de la plus récente mouture du projet, en 2025, c'est avec 21 personnes étudiant.es issu.es des cinq options d'Arts, lettres et communication (Cinéma, Théâtre, Littérature, Médias et Langues), que nous avons plié bagage en direction de Paris entre les 31 mai et 10 juin derniers. Pour que chaque élève y trouve son compte, nous nous assurons toujours d'offrir des activités qui font écho aux cinq options.

Nous avons bien sûr pris le temps de voir des monuments et des châteaux parisiens. La visite de Notre-Dame-de-Paris, accompagnée d'une guide chevronnée, fut assurément l'occasion d'en apprendre beaucoup sur toute la profondeur historique et les différentes vies et transformations de cette cathédrale ouverte de nouveau au public.

Nous souhaitons ardemment que d'autres étudiantes et étudiants du Cégep, dans le futur, aient la chance de vivre ce type d'expérience. À moins d'une volonté politique, si rien n'est changé, cette aventure, cette belle tradition qui dure depuis plus de 20 ans, se terminera en juin 2026.

Fannie Dagenais et Frédéric Morin,
enseignante Arts, lettres et communication



PENDANT CE TEMPS AU SEECO



Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. Révision et correction: Mélanie Rousseau, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « j'haïs l'hiver » Lason.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos.

MANDAT DU PLUS-MOT

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou d'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU PLUS-MOT

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant [ici](#) (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN PLUS-MOT

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.

Pour affichage sur votre porte de bureau.

**FAIRE
FRONT**



**FAIRE
FRONT**



**FAIRE
FRONT**



**FAIRE
FRONT**



**FAIRE
FRONT**



**FAIRE
FRONT**



SEEEO

Syndicat des enseignantes et des
enseignants du Cégep de l'Outaouais

**FAIRE
FRONT**



POUR LE
QUÉBEC

RASSEMBLEMENT
29 NOV
MONTREAL



INSCRIPTION AU GRAND RASSEMBLEMENT

